

Dates à retenir

PLUi

DU 24 JUIN AU 25 JUILLET 2024

Prenez part à l'ENQUÊTE PUBLIQUE du

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Comment donner son avis ?

Par écrit dans les registres
papiers disponibles au siège
communautaire et dans les Mairies de
Combours, Tinténac, Mesnil Roc'h
(Lanhélin), La Bousaine, Dingé,
Cuguen et Pleugueneuc.

**Par écrit et par oral auprès
de la commission d'enquête**
qui assure des
permanences dans ces lieux

Par voie postale à l'attention de
Monsieur le Président de la Commission
d'enquête (Communauté de communes
Bretagne romantique - 22, Rue des Coteaux
35190 LA CHAPPELLE-AUX-FILTZMEÛNS)

Par courriel à l'adresse
enquete-publique-5413@registre-dematerialise.fr

Par voie dématérialisée dans le registre en ligne
disponible à www.registre-dematerialise.fr/5413

**Le PLUi,
qu'est-ce que c'est ?**
Un document d'urbanisme
qui harmonise les règles
d'aménagement du territoire
à l'échelle de la Bretagne
romantique. Il est
co-construit avec les 25
communes et définit à
l'horizon 2035 une stratégie
d'aménagement en termes
économique, d'environnement
et cadre de vie,
ou encore de mobilité.

**DOSSIER COMPLET
à partir du 24 juin**
consultable
EN LIGNE
en scannant
le QR code
ci-contre :

Bretagne
romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

+ d'infos : urbanisme.bretagneromantique.fr



DU 24 JUIN AU 25 JUILLET 2024
Prenez part à l'ENQUÊTE PUBLIQUE du
Plan Local d'Urbanisme intercommunal



PERMANENCES
de la
COMMISSION
D'ENQUÊTE

Quand rencontrer les commissaires enquêteurs ?

La Chapelle-aux-Filtzmeûns
Communauté de communes
et siège de l'enquête publique
• Le lundi 24 juin de 09h à 12h
• Le jeudi 25 juillet de 09h à 12h

Mairie de Combours
• Le jeudi 4 juillet de 14h à 17h
• Le mardi 16 juillet de 14h à 17h

Mairie de Tinténac
• Le lundi 24 juin de 14h à 17h
• Le vendredi 19 juillet de 09h à 12h

Mairie de La Bousaine
• Le vendredi 5 juillet de 14h à 17h
• Le lundi 22 juillet de 9h à 12h

**Mairie déléguée de Lanhélin
(Mesnil Roc'h)**
• Le jeudi 27 juin de 9h à 12h
• Le mardi 9 juillet de 14h à 17h

Mairie de Cuguen
• Le jeudi 27 juin de 14h30 à 16h30
• Le jeudi 4 juillet de 9h à 12h

Mairie de Dingé
• Le vendredi 5 juillet de 9h à 12h
• Le mardi 9 juillet de 9h à 12h

Mairie de Pleugueneuc
• Le lundi 16 juillet de 9h à 12h
• Le lundi 22 juillet de 14h à 17h

Bretagne
romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

+ d'infos : urbanisme.bretagneromantique.fr



Le Petit Messenger N°25



Mot du Maire

Chères Plesdéroises, Chers Plesdérois

Pour la commune comme pour chacun, le temps de concrétisation des projets est toujours trop long. Trop long, surtout lorsqu'il doit répondre à l'urgence de situations difficiles. Plus acceptable, quand il permet l'amélioration d'une activité qui malgré tout fonctionnait. Apprécié souvent, quand il ouvre de nouveaux possibles. Le budget municipal, voté par la seule majorité, porte cette triple ambition : concrétiser, améliorer et dynamiser notre commune pour la rendre accueillante et paisible. Notre feuille de route est constante : agir pour que votre quotidien soit amélioré.

En effet, avec un budget 2024, voté le 9 avril dernier par le Conseil municipal, de 696 388 € en fonctionnement et de 344 061 € en investissement, la municipalité parvient une nouvelle fois à présenter des finances stables et une dette contrôlée malgré une inflation toujours plus galopante.

Dans un contexte économique et international particulièrement sensible et contraignant, prenant en compte la poursuite des baisses de dotations de l'Etat et la hausse des prix de l'énergie, ce budget adapte ses ambitions, s'engage dans le désendettement, réalise le projet municipal sans trop peser sur le portefeuille des Plesdérois (es). Les investissements se poursuivent dans un rythme adapté (réaménagement de la salle des associations, mise en place d'un système anti intrusion pour notre école ainsi qu'un digicode, travaux d'effacement de réseaux dans la rue du Chêne Huby et la rue de l'Oisellerie, acquisition de matériel informatique pour notre Mairie, refonte de notre site internet avec la mise en place d'une application smartphone pour les habitants de notre commune permettant d'avoir les informations communales sans avoir à prendre son ordinateur,...).

Nous avons des projets en cours de réflexions comme : Travaux d'étanchéité pour l'église, Mise en place de caméras de vidéosurveillance, une ombrière sur le terrain de boule permettant, avec des panneaux photovoltaïques, d'alimenter en énergie l'éclairage du terrain de football ainsi que les vestiaires. Nous aurons l'entretien des trois bassins de nos lagunes voir peut-être une extension suivant ce qu'il nous sera conseillé par les services de l'environnement de l'Etat.

Nous avons lancé, également, des études sur le réaménagement du lotissement des Longues villes, l'Impasse Beaumanoir ainsi que la réfection de la rue du Chêne Huby suite aux effacements des réseaux.

Nous avons augmenté de 2% l'impôt afin d'équilibrer notre budget pour 2024 et répondre à des travaux non programmés. Comme vous le savez, il y a toujours des aléas dans la vie qui font que « *ce n'était pas prévu dans le budget* », comme le vandalisme dont nous avons été victime dans la nuit du samedi 4 mai dernier. Les assurances refusent d'indemniser les détériorations faites en extérieur. Le préjudice est estimé à environ 20 000 € !

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous continuerons de maintenir, à Plesder, une bonne qualité de vie. Pour cela, et comme je l'ai rappelé lors de mes vœux à la population, il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Essayons de faire des efforts, au quotidien, que ce soit notamment en voiture, en respectant le code de la route, ou avec l'entretien des espaces verts où nous avons encore déploré des plaintes concernant l'utilisation d'outil thermique le dimanche et les jours fériés. Nous avons, également, déploré le vol de plantes ...etc.

Je vous laisse découvrir l'équilibre de notre budget 2024, dans ce Flash.

Evelyne SIMON-GLORY
Maire de PLESDER

Passeports et Cartes d'Identité

Les demandes de passeports et CNI (Cartes Nationales d'Identité) se font dans les mairies équipées de dispositifs de recueil. Combours, Tinténac, Lanhélin et Evran sont les plus proches de notre commune.

Procédure :

1. Compléter sa pré-demande en ligne sur le site passeport.ants.gouv.fr
2. Prendre rendez-vous en ligne sur le site rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Où se renseigner auprès des Mairies lors de la prise de rendez-vous :

Mairie de COMBOURG	02.99.73.00.18	Mairie déléguée de LANHÉLIN	02.99.73.90.01
Mairie de TINTENIAC	02.99.68.18.68	Mairie d'EVRAU	02.96.27.40.33



**PLESDER
SUMMER
NIGHT**
EN PLEIN AIR
STADE YVES ROQUET

SAMEDI 22 JUIN 19:30

SANGRIA BLANCHE
POULET CHURRASCO*
SALADE & FROMAGE
CAFÉ GOURMAND
1 Bouteille de vin pour 4

20€ ENFANTS 8€
GRATUIT de 0 à 5 ans

AMBIANCE
FESTIVE
DJ MUSIC
BAR
DANCE FLOOR

SUR RÉSERVATION
06 66 72 25 76 OU BOULANGERIE
JUSQU'AU 15 JUIN

organisé par le foyer des Jeunes de Plesder

DIMANCHE 23 JUIN | 14H00 - 18H00
PARC DE LES CHAMPS-GERAUX

**PARTICIPEZ
À NOS OLYMPIADES
FÊTE DES ECOLES**

**SPECTACLE
DES ENFANTS**

POUR TOUTE LA FAMILLE
STRUCTURE GONFLABLE | AIRE DE JEUX | TERRAIN MULTISPORT...
BUVETTE | CRÊPES ET GÂTEAUX | PALETS | PÉTANQUE...

BESOIN D'INFORMATIONS: 06 80 10 43 42 SMS OU TEL
ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DU RPI PLESDER / LES CHAMPS-GERAUX

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**COMICE
Pleugueneuc
AGRICOLE
31 août 2024**

Concours
Battages à l'ancienne
Marché des producteurs
Mini-parcours sportif pour
enfants - Randonnées
Labyrinthe de maïs
Animations diverses

Entrée libre Restauration et buvette sur place

Règles à respecter

Règlementation sur le Bruit



Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...), sont autorisés les **jours en semaine de 7h à 20h**, et les **samedis de 8h à 19h**. Ces travaux sont **interdits les dimanches et jours fériés**.



Edition n°25 ~ Juin 2024 Edité en 430 exemplaires

Directeur de publication : Evelyne SIMON-GLORY Rédaction et coordination : Christelle FREBY Conception graphique : Mairie de Plesder
Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique. Merci

Bilan 2023

Madame le Maire présentait le mardi 9 avril dernier, le Compte Financier Unique, de la commune, en séance du Conseil Municipal. Les résultats budgétaires de l’année 2023 sont satisfaisants et traduisent la poursuite de la maîtrise du budget de la collectivité depuis 2008.

Sur le budget de fonctionnement :

1/ Des dépenses maîtrisées : Les charges à caractère général ont diminués. Les différentes augmentations liées au contexte actuel (inflation, révision des prix contractuels, énergies) ont été atténuées par la bonne gestion et la rationalisation de certains postes de dépenses par l’ensemble des services. Les charges de personnel sont quant à elle en légère augmentation du fait de l’augmentation du point d’indice et de l’engagement en faveur de la valorisation des agents.

2/ Des recettes optimisées : Malgré la stabilité des contributions de l’Etat à la collectivité, les produits du service (redevances de services, occupation du domaine public et locations) et les recettes fiscales (produits des impôts locaux, droits de mutations) sont optimisés.

Un résultat global positif permettant à la collectivité de conserver une bonne capacité financière sans avoir besoin de faire appel à l’emprunt. Cet excédent de fonctionnement permettra de financer les investissements de la commune.

Sur le budget d’investissement :

Construction de l’extension de l’atelier (16 016 € sur 2023) terminée sur l’exercice 2024 (report de 33 308 €), aménagement de la garderie et mise en conformité (12 352 €), remise aux normes du vestiaire de foot (1 907 €), effacements de réseaux dont le début des travaux à été décalé au dernier trimestre et dont les dépenses sont reportées sur l’exercice 2024 (report de 53 643 €).

Résultats excédentaires de 2023 :

~ Fonctionnement : 183 165 €
~ Investissement : 2 240 €

Un budget sain et maîtrisé pour débuter 2024

Le budget 2024 s’est construit dans la continuité de l’année 2023, dans le contexte que nous connaissons. Ce budget est conçu sans remettre en cause les nombreux services que notre commune offre à sa population, que ce soit dans les domaines de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse, du sport, de la culture ou encore du lien social. Il maintient également l’ensemble des subventions aux associations, si nécessaires à la vie de notre commune.

Il veille aussi à ne pas faire subir une augmentation trop forte des tarifs municipaux auprès des familles notamment des services scolaires.

Notre ambition est de tout faire pour que nos marges de manœuvre soient conservées.

Le résultat positif de notre budget d’investissement et la gestion budgétaire de la commune, avec une augmentation modérée des impôts locaux de 2% et les demandes de subventions (DETR, DSIL, Fonds Vert, Bien vivre en Bretagne) permettront de poursuivre pour l’année 2024, la réalisation des projets pour un montant estimé de 255 669 € : Effacements de réseaux rue de l’Oisellerie et du Chêne Huby, fin de la construction de l’extension de l’atelier municipal, aménagement du garage en en salle des associations, travaux pour l’homologation du terrain de foot, sécurisation du groupe scolaire...

L’élaboration d’un budget municipal constitue un effort collectif. Je désire remercier tous mes collègues et les employés de la municipalité qui ont contribué à sa préparation.

Impôts locaux

	Taux 2023	Taux 2024
TFPB : Taxe Foncière sur Propriétés Bâties	40,11%	40,91%
TFPNB : Taxe foncière sur Propriétés Non Bâties	48,05%	49,01%
TH : Taxe d’habitation sur les residences secondaires	15,63 %	15,94%

Le conseil municipal a décidé une hausse de +2% des taux à la majorité des voix.

Tarifs garderie

Augmentation des tarifs à compter du 1er mai 2024.

	Tarifs
1/2 h avec goûter	1,25 €
1/2 h (matin et soir sans goûter)	0,60 €
1/2h sans inscription	1,60 €

